



Optez pour l'avenir, aujourd'hui.

FTTH: La fibre optique jusque dans
le logement

swisscom

Fiber to the Home – de quoi s'agit-il?

Surfer sur internet avec le haut débit et en toute sécurité, téléphoner confortablement sur le réseau fixe et regarder la télévision numérique en excellente qualité. Vous bénéficiez de cette transmission de données performante grâce au réseau de fibre optique de Swisscom.

La **technologie de la fibre optique** vous permet de toujours bénéficier d'une excellente qualité et ce, même si plusieurs personnes regardent des émissions en haute définition à la télévision, surfent en même temps sur leur ordinateur, tablette ou smartphone, téléchargent des vidéos ou sont en train de chatter.

Faites raccorder gratuitement votre/vos immeuble(s) au réseau fibre optique Swisscom pour bénéficier de raccordements à la pointe du progrès en Suisse.

Augmentez la valeur et l'attrait de vos biens immobiliers en les préparant aujourd'hui déjà aux défis de l'avenir!

Le raccordement d'un immeuble à la fibre optique en trois étapes.

Le passage à la fibre optique nécessite la connexion de votre immeuble au réseau principal. Le raccordement interne (colonne montante) fait partie intégrante de votre bâtiment et doit être impérativement transformé. Pour réguler ce raccordement, Swisscom conclut avec vous un accord détaillant clairement les conditions de connexion et ses modalités concrètes. Cet engagement mutuel traite notamment des sujets suivants:

- > Principes et concept de connexion à la fibre optique
- > Financement et partage des frais
- > Techniques de raccordement à la colonne montante (normes OFCOM)
- > Droits de connexion, d'accès et d'exploitation
- > Modalités et calendrier de réalisation
- > Maintenance des câbles en fibre optique

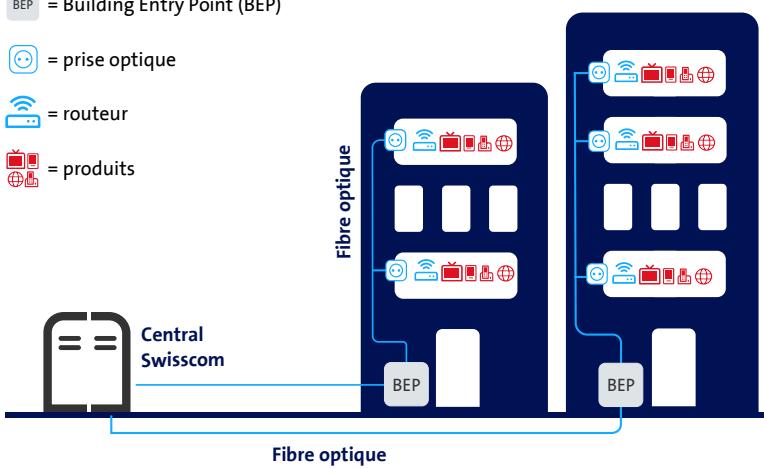
Du central à l'immeuble, directement

 = Building Entry Point (BEP)

 = prise optique

 = routeur

 = produits



1. Raccordement de l'immeuble – la fibre optique à votre porte

Votre immeuble est tout d'abord raccordé au réseau (fibre optique principale). Swisscom organise à cet effet la pose d'un câble optique à la cave et l'installation d'un point d'introduction optique dans le bâtiment (Building Entry Point – BEP). Les dimensions de ce boîtier fonctionnant sans électricité dépendent du nombre d'appartements (de 17×17 cm à 60×37 cm, profondeur entre 3 et 17 cm).

Les travaux s'effectuent en une seule fois. Swisscom raccorde chaque immeuble avec plusieurs fibres exploitables par divers fournisseurs et s'engage à remettre l'intérieur comme l'extérieur de votre propriété dans son état d'origine au terme de la pose des fibres optiques.

2. Colonne montante – de la cave aux appartements

Dans un immeuble locatif, les appartements sont ensuite connectés à la fibre optique principale installée à la cave. Puis, un électricien agréé pose ensuite les câbles à fibres optiques et les connecte à une prise correspondante (OTO) qui est généralement connectée à la connexion radio, télévision et téléphone existante dans le ménage respectif.

Bon à savoir:

- › L'installation de fibres optiques exploite autant que possible l'infrastructure existante (tubes, canaux de câbles).
- › Lorsque la colonne montante n'est pas compatible, Swisscom recherche une solution adéquate avec les propriétaires.

3. Le réseau domestique à l'intérieur de l'habitation

Qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, le câblage en étoile Ethernet est gage d'un réseau multimédia optimal. Inutile cependant de réorganiser entièrement votre installation: il existe une solution adaptée à chaque dispositif.

Le câblage domestique en étoile Ethernet est une norme universelle compatible avec l'ensemble des appareils, opérateurs et fabricants. Pour plus d'informations, consultez: swisscom.ch/reseau-domestique.

Exemples de prises multimédia et prises de raccordement:



OTO – prise optique de télécommunication
(Optical
Telecommunications
Outlet)



Prise multimédia

9 avantages de la fibre optique à domicile.

1. Accroissement de valeur de votre propriété

Grâce à son raccordement au réseau fibre optique rapide, votre bien gagne en valeur et attire.

2. Connexion et exploitation gratuites

Le raccordement des logements et locaux commerciaux est gratuit, à condition que les conduites mises à disposition par le propriétaire puissent être utilisées pour la fibre optique. L'installation et l'exploitation de l'infrastructure n'engendrent aucun frais pour le propriétaire ou le locataire, sauf exception (vandalisme, dégâts causés par les locataires ou leurs animaux, etc.).

3. Transmission des données ultra rapide

Grâce au raccordement fibre optique, les habitants peuvent simultanément regarder la télévision haute définition (UHDTV) sur plusieurs postes, télétravailler et surfer à toute vitesse sur Internet.

4. Infrastructure de communication dernier cri, en phase avec le futur

La fibre optique équipe aujourd'hui votre propriété d'une technologie standard. Vous n'investissez pas dans le vide, mais préparez votre immeuble aux défis de à venir.

5. Maintien des conduites usuelles

Les raccordements et services préexistants sont conservés. Grâce à la fibre optique, leurs utilisateurs bénéficient néanmoins d'une multitude de services supplémentaires. Si vous désirez continuer à utiliser les anciens services basés sur le cuivre, cela est possible. Cependant, le nouveau réseau de fibre optique remplacera à long terme le réseau cuivre actuel.

6. Libre choix du fournisseur Internet

Les travaux s'effectuent en une fois pour tous les opérateurs. Libre aux habitants de choisir ensuite l'opérateur qui leur convient. La multiplicité des offres stimule l'innovation et la concurrence.

7. Contrat pour le raccordement fibre optique

Un contrat vous assure que Swisscom reliera bel et bien votre propriété à la fibre optique. Il régit tant le raccordement de l'immeuble que celui de la colonne montante.

8. Connexion rapide de votre propriété

Le contrat de raccordement fibre optique est la condition sine qua non de la connexion de votre propriété à la fibre optique. Nous vous prions donc de nous le renvoyer dûment signé dans les plus brefs délais si vous souhaitez profiter de l'offre actuelle.

9. Soutien et conseils de partenaires divers

Swisscom a rédigé le contrat de raccordement fibre optique en étroite collaboration avec l'Association suisse des propriétaires fonciers (HEV). Plusieurs fournisseurs d'infrastructure et diverses associations immobilières l'ont aussi promulgué et recommandent à leurs membres de s'y soumettre.



Plus d'informations

Swisscom (Suisse) SA
Partner Contact Center
Case postale
3050 Berne

Numéro gratuit 0800 477 587

swisscom